

Réf: Dossier N° 122296

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LES FERMES DU TERROIR »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE NOIN LOIN DU CARREFOUR GUIRAUD, Lot 626, Ilot
38

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 19/05/2022 reçus par Me COULIBALY DOFOUNGOGNON, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 30/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES FERMES DU TERROIR »

Objet : La production et la commercialisation de tous produits vivriers ;
L'Elevage ;
Divers.

La participation directe ou indirecte de la société dans toutes entreprises ou société ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, notamment par voie de souscription ou d'achat de titres de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusion, alliance ou associations en participation, groupement d'intérêt économique ;

Et plus généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets semblables ou connexes ou complémentaire susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE NOIN LOIN DU CARREFOUR GUIRAUD, Lot 626, Ilot
38

Dirigeant(s) : Mme COULIBALY TATHIA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06026 du 06/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30159/GTCA/RC/2022 du 06/07/2022

